



# **L'internet littéraire québécois**

Communiqué de presse

Juin 2007



## *Fondation littéraire Fleur de Lys*

*Le pionnier québécois de l'édition en ligne sur internet  
avec impression papier et numérique à la demande*

**Communiqué – 4 Juillet 2007**

### **L'étude au sujet de l'internet littéraire québécois**

## **L'internet littéraire québécois est une vraie honte !**

(Montréal, le 26 Juin 2007) À la lumière d'une étude effectuée du 15 au 22 Juin dernier, la Fondation littéraire Fleur de Lys conclut que «l'internet littéraire québécois est une vraie honte» en comparaison avec ce qui se fait ailleurs, notamment en France et aux États-Unis.

### **Faits saillants de l'étude**

- Seulement 6% des membres de l'Union des Écrivaines et des Écrivains Québécois ont un site internet déclaré à leur association.
- Plus de 40 éditeurs ont un site internet sans aucun mot-clé, pas même les noms de leurs auteurs et les titres de leurs livres, pour les fins de repérage par les moteurs de recherche.
- Plusieurs noms de domaine d'auteurs québécois reconnus n'ont toujours pas été enregistrés et ainsi protégés de la fraude dont [suzannejacob.com](http://suzannejacob.com), [denisebombardier.com](http://denisebombardier.com), [marie-laberge.com](http://marie-laberge.com) et [gilles-vigneault.com](http://gilles-vigneault.com).
- Des géants de la littérature québécoise voient leurs noms de domaine détournés dont Michel Tremblay et Émile Nelligan ([micheltrremblay.com](http://micheltrremblay.com) et [emilenelligan.com](http://emilenelligan.com)).
- Le «Portail du livre au Québec» fait la promotion d'auteurs étrangers à même nos taxes et nos impôts.
- Mises à jour déficientes de plusieurs sites internet de grande importance dont celui de l'Association Nationale des Éditeurs de Livres où la dernière actualité remonte à plus d'un an.
- Le ministère québécois de la culture et des communications qui parle du «Livre et de la lecture» au Québec uniquement en termes d'«industrie», de «production» et de «marché local» sur son site internet.
- Absence de portail culturel québécois sur internet alors que le Canada et la France possèdent le leur depuis déjà plusieurs années.

C'est un article publié dans l'édition du 15 Juin dernier du quotidien français Le Monde sous le titre «[Les sites de promotion de livres se diversifient et s'enrichissent](#)» qui a incité la Fondation littéraire Fleur de Lys à dresser un portrait de la situation au Québec.

## Les sites internet des éditeurs québécois

L'organisme s'est penché tout d'abord sur les sites internet des éditeurs québécois pour découvrir que plus de 40 d'entre eux ne possèdent aucun mot-clé, pas même les noms de leurs auteurs et les titres de leurs livres. Il faut savoir que les moteurs de recherche tels Google et Yahoo se basent essentiellement sur les mots-clés d'une page web pour la référer aux internautes suivant les termes utilisés dans leurs requêtes. Et plus les mots-clés insérés dans le code de la page sont répétés dans le texte publié sur cette page, plus cette dernière sortira parmi les premiers résultats de la recherche de l'internaute utilisant les mêmes mots-clés dans sa recherche. L'absence de mots-clés est donc une véritable catastrophe pour ces éditeurs et leurs auteurs.

## La présence de nos auteurs sur internet

Ensuite, la fondation a évalué la présence de nos auteurs sur internet. Elle a relevé que, sur les [1389 membres](#) de l'Union des Écrivaines et des Écrivains Québécois (UNEQ), seulement [80](#) ont un site internet déclaré à leur association, soit 6%. On ne peut donc pas soutenir que les membres de UNEQ soient passés à l'ère de l'internet. La fondation croit que cette absence des auteurs sur internet est sans aucun doute lié au fait qu'ils ont l'habitude de s'en remettre à leurs éditeurs pour promouvoir leurs livres voire pour entretenir la communication avec leurs auteurs.

La fondation a même relevé que les adresses URLs (Uniform Resource Locator. Adresse d'une page web : <http://www...>) de plusieurs grands auteurs québécois ne sont pas protégées. C'est le cas, par exemple, de [suzannejacob.com](http://suzannejacob.com), [gillesvigneault.com](http://gillesvigneault.com), [denisebombardier.com](http://denisebombardier.com) et [marielaberge.info](http://marielaberge.info) Ainsi, n'importe qui peut se porter acquéreur de ces URLs pour moins de 10.00\$/an et les détourner à son profit. Nous en avons pour preuve les détournements des URLs [micheltremblay.com](http://micheltremblay.com) et [emilenelligan.com](http://emilenelligan.com) qui conduisent à des sites commerciaux unilingues anglais qui exploitent la popularité de ces auteurs.

Il faut savoir qu'il y a plusieurs URLs possibles avec un même nom. On peut enregistrer le nom en un seul mot ou encore avec un trait d'union entre le prénom et le nom. Il faut aussi se protéger dans tous les «domaines» possibles : .com, .info, .net, .org, .ca et autres. Par exemple, si «[marielabertge.info](http://marielabertge.info)» n'a pas été

enregistré, «marielaberge.com» l'a été mais ses fans demeurent sur leur appétit car le site internet de cet auteur à succès est toujours en construction quatre ans après l'enregistrement de l'URL. Ce délai va à l'encontre de l'internet car si un site peut être en construction quelques jours voire quelques semaines, on dépasse toutes les limites avec 4 ans d'attente.

### **«Notre» banque de données littéraires en ligne**

Et toujours selon la Fondation, l'internaute ne peut pas se tourner vers L'ILE, l'infocentre littéraire des écrivains québécois de l'UNEQ car, cette banque de données littéraires est incomplète contrairement à ce qui est écrit : «Un site complet, unique en son genre». En réalité, le site comprend seulement 1067 écrivains, triés sur le volet. Denise Bombardier n'est y pas. Léon Dion n'a pas été sélectionné malgré qu'il ait remporté de nombreux prix littéraires dont celui de l'Académie française en 1965. Cet «infocentre littéraire des écrivains québécois» donne une fausse image de la littérature québécoise aux visiteurs sur le site. Et pourtant, il est subventionné par nos gouvernements !

### **Notre «Portail du livre au Québec»**

Que dire du site qui prétend être le «Portail du livre au Québec», tenu par l'éditeur du journal Le libraire, qui fait la promotion d'auteurs étrangers. Le 19 Juin dernier, «À la une» de ce «Portail du livre au Québec», 10 auteurs étrangers et... 2 auteurs québécois. Et dans la section «Liens / Sites d'auteurs», on retrouve un lien vers le site de l'auteur des célèbres Harry Potter et les sites de plusieurs auteurs français dont Jacques Attali, Jacques Salomé, Marc Lévy,... comme si ces derniers avaient besoin de notre aide. Car, une fois de plus, c'est avec l'argent des contribuables québécois que se fait cette promotion d'auteurs étrangers au détriment d'auteurs québécois sur internet.

### **L'internet littéraire québécois... international**

La fondation a observé que cette approche internationale est très répandue sur l'internet littéraire québécois. Elle va à l'encontre des règles élémentaires du marketing qui se doit d'être ciblé pour bien servir les internautes. On doit réduire la cible à la manière d'une loupe qui concentre les rayons du soleil en un tout petit point, surtout lorsque les investissements sont aussi limités qu'au Québec.

Le Guide Livres de La Toile du Québec est un bel exemple avec ses liens tout azimuts. L'effort est plus que louable. Mais dans la section «Actualité littéraire», il n'y a aucune distinction entre les sites québécois et étrangers. Dans le contexte où le nombre de magazines littéraires québécois est très limité, il va de soi, non seulement d'en encourager leur lecture, à tous le moins de les identifier comme

québécois, mais aussi et surtout d'en n'oublier aucun. Or, au moins quatre magazines québécois (Lettres québécoises, Alibis, Solaris, Iurelu) ne sont pas de la liste tandis qu'on retrouve le New York Times, January Magazine et les sites français Livresse, KaFkaïens Magazine, Magazine littéraire et Lire.

D'autres sites associés au monde québécois du livre sont tout aussi louables mais peine perdue pour fidéliser les internautes en raison d'une mise à jour défailante. Par exemple, sur le site de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), la dernière actualité et le dernier événement littéraire en liste remontent à plus d'un an, respectivement à Mai 2006 et Novembre 2005. Et au moment de l'étude, l'agenda du site de l'Association des libraires du Québec ne comptait qu'une seule activité pour le mois en cours et aucune à venir... jusqu'en avril 2008. En pareil cas, il vaut mieux éliminer la section plutôt que de donner l'impression qu'il ne s'est rien passé, qu'il ne se passe rien et qu'il ne se passera rien car l'image de la vitalité du monde québécois du livre en prend pour son rhume aux yeux des internautes. La fidélisation de ces derniers repose sur une mise à jour journalière, hebdomadaire, à tout le moins mensuelle, des sites internet. Les internautes délaissent rapidement les sites dits «statiques», sans mise à jour régulière. On ne peut pas alors compter sur ces sites pour promouvoir les nouveautés et intéresser les gens à une actualité le temps venu.

### **Le livre québécois sur le site internet du ministère québécois de la culture et des communications**

Enfin, la fondation a analysé le site du ministère québécois de la Culture et des Communications, section «Livre et lecture». Si le ministère affirme avoir pour responsabilité «de soutenir le livre et la lecture», c'est loin d'être le cas de son site internet. Le «Panorama du secteur» donne une vision très restreinte du monde du livre au Québec. Le discours y est essentiellement affairiste. On y dit que «l'édition de livres est la plus ancienne des industries culturelles québécoises», «apparue au cours des années 1960», et on en parle uniquement en termes de «production» et de «marché local». Ce discours confirme, aux yeux du monde entier, que notre gouvernement n'accorde d'importance à la culture que sous son aspect industriel et économique. Il n'est donc pas étonnant que le mot «littérature» soit absent du panorama que dresse notre ministère du secteur du livre et de la lecture au Québec.

Est-ce que cette approche purement administrative est commune à tous les sites gouvernementaux à travers le monde ? Non. Le site du ministère français de la Culture et de la Communication est beaucoup plus convivial pour l'auteur, l'éditeur et le libraire. Par exemple, le nouvel auteur y trouvera une page d'information bien documentée qui répond aux questions suivantes : Comment protéger votre oeuvre ? Qu'est-ce que le droit de copie ? Comment faire éditer votre oeuvre ? Pouvez-vous bénéficier d'aides, de bourses... ?

Au sujet des droits d'auteur, le site de notre ministère donne uniquement deux références aux nouveaux auteurs, l'Union des Écrivaines et des Écrivains québécois (UNEQ) et l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD), sans aucune autre explication. Ces deux références laissent croire aux visiteurs que les droits d'auteur au Québec relèvent légalement de ces deux associations. Or, le secteur des droits d'auteurs au Québec, comme dans les autres provinces canadiennes, est plutôt sous la responsabilité du gouvernement du Canada. Un lien vers l'Office de la propriété intellectuelle du Canada et un autre vers la Commission du droit d'auteur du Canada s'imposent lorsque vient le temps de parler des droits d'auteur.

## **L'internet littéraire et la culture québécoise encore et toujours sans portail**

Enfin, la Fondation souligne dans son étude l'absence de portail culturel québécois sur internet. Un portail est un «site Web dont la page d'accueil propose, en plus d'un moteur de recherche, des hyperliens avec une foule d'informations et de services utiles et attrayants, qui est conçu pour guider les internautes et faciliter leur accès au réseau» (Office québécois de la langue française). C'est la multitude des sites internet sur un sujet donné et la difficulté pour l'internaute de tous les trouver qui a donné naissance aux portails. En fait, il s'agit sans doute du moyen le plus efficace pour l'internaute d'avoir une vue d'ensemble d'un secteur sur internet qui soit le juste reflet de la réalité.

C'est dans ce contexte que les gouvernements de la France et du Canada se sont dotés d'un portail culturel en prenant soin de réserver une section entièrement dédiée au livre. Ce n'est pas le cas du gouvernement du Québec qui officialise encore une fois sa difficulté à se mettre à l'heure de l'internet. L'internaute se voit toujours obligé de chercher à gauche et à droite sur le web pour découvrir ici et là une parcelle de l'univers culturel québécois en l'absence d'un portail officiel.

Le retard du Québec saute aux yeux à la simple lecture de la liste des sous-sections de «Livres et littérature» du portail culturel français. Par exemple, on se demande quelles informations le gouvernement du Québec pourrait bien transmettre aux internautes au sujet de la *Littérature en ligne*, de la *Littérature/hypertexte/ordinateurs* et du *Livre électronique*, quels *Exemples de création littéraire sur internet* pourrait-il donner, et où orienterait-il les internautes quant à la *Vente en ligne d'ouvrages numérisés*, puisqu'il est en retard dans tous ces domaines et plusieurs autres, dont l'édition en ligne. La Fondation littéraire Fleur de Lys se bat depuis cinq ans pour obtenir une aide gouvernementale pour sa maison d'édition en ligne mais les gouvernements du Québec et du Canada restent sourds à ses demandes, préférant financer d'autres sites et activités sur internet qui, nous venons de le voir, sont loin d'être à la hauteur des normes professionnelles reconnues.

Malheureusement, l'internaute ne peut pas se fier au portail culturel du Canada, notamment à la section «Écriture», sous section «Québec» puisque cette dernière liste seulement 14 sites internet québécois alors qu'il y en a quelques centaines sinon plus d'un millier dans ce domaine. Il se peut que le gouvernement du Canada ne reconnaisse pas les autres sites littéraires québécois comme étant des «liens culturels de qualité». Ainsi, il y aurait au Québec seulement deux salons du livre dignes de mention selon le portail culturel du Canada, celui de l'Outaouais et celui de Montréal. Il ne faut pas que l'internaute oublie qu'il se trouve sur un portail sélectif. Autrement, il croira que seulement deux régions du Québec organisent leur salon du livre. Et n'oublions pas que cette fausse image du monde québécois du livre sur le portail culturel canadien est en partie financé par les contribuables du Québec.

Pour notre fondation, ce manque rigueur sur internet de la part de nos gouvernements n'a d'égal que leur manque de compétence et leur manque d'expériences professionnelles des avantages de l'internet.

## **Formation et appel d'offre**

Notre étude confirme le besoin observé au cours des cinq dernières années à titre de pionniers de l'édition en ligne au Québec : il y a un besoin criant de formation pratique des éditeurs, y compris leurs webmestres, et des auteurs. C'est pourquoi nous annonçons un programme de formation pour l'automne prochain dont l'objectif est d'aider les éditeurs à rendre leurs sites internet plus performants à peu de frais et les auteurs à se doter d'un site internet et/ou d'un blogue (carnet), des outils essentiels pour assurer leur présence sur le net. Et dans certains cas, tels les blogues, ces outils sont disponibles gratuitement. Il suffit de s'y investir personnellement pour apprendre comment s'en servir efficacement et ainsi rejoindre des milliers de lecteurs potentiels.

L'étude met également en évidence le besoin d'un portail littéraire québécois à combler de toute urgence compte tenu de l'ampleur de notre retard. La Fondation littéraire Fleur de Lys lance donc un appel d'offres aux concepteurs de sites web intéressés par la complexité d'un tel projet où chaque aspect de la littérature aura sa propre section à l'instar de chaque région du Québec, un projet qui pourra assurément servir de modèle à un portail élargi à l'ensemble de la culture québécoise. Informations disponibles sur le site internet de la fondation ([manuscritdepot.com](http://manuscritdepot.com)). On peut également prendre connaissance des autres détails de l'étude de la fondation au sujet de l'internet littéraire québécois sur le même site internet.

**SOURCE :**

**Serge-André Guay, président éditeur  
Fondation littéraire Fleur de Lys**

**TÉLÉPHONE**

**(514) 680-1211 (Montréal, Québec, Canada)**

**ADRESSE POSTALE**

**Fondation littéraire Fleur de Lys,  
6678, 25<sup>ème</sup> Avenue,  
Montréal,  
Québec.  
H1T 3L7**

**ADRESSE ÉLECTRONIQUE**

**[contact@manuscritdepot.com](mailto:contact@manuscritdepot.com)**

**SITE INTERNET**

**<http://www.manuscritdepot.com>**